

La Boussole

elle vous guide là où on se soucie de vous



Octobre 2020

Numéro 4

Dans ce numéro :

Activités récentes.....	2
Rappels règlementaires.....	3
A venir.....	5
CTE.....	6
CHSCT.....	7
Situation institutionnelle.....	8
Le coin détente spécial covid.....	9
Le coin détente.....	11
Contacts.....	13



Journal de la section syndicale SUD SANTE SOCIAUX
de l'hôpital gériatrique Philippe Dugue



Commission de formation du 22/09 : les thématiques de formation retenues par l'établissement ainsi que les souhaits individuels des agents ont été présentés. Dès 2021, plusieurs formations seront rendues obligatoires. Celles sur l'hypnose feront l'objet d'un projet particulier.

SUD SANTE SOCIAUX a demandé deux choses :

- Tout d'abord que la formation à l'outil robot émotionnel (phoque PARO) soit intégrée dans le plan et nous avons transmis les coordonnées de l'organisme.
- Ensuite, chaque été dans les fiches de paie est transmise la fiche des souhaits de formation. Nous avons demandé que cette fiche soit accompagnée d'une liste non exhaustive d'organismes dont les sites internet sont consultables, et qu'il soit rappelé que des catalogues sont disponibles au bureau des ressources humaines. L'objectif est de rendre les informations sur la formation plus accessibles aux agents, pas besoin d'être majoritaire pour y penser.



Il demeure une problématique : en cas d'un nombre de demandes supérieur aux places/financements disponibles pour une même école (école d'infirmière notamment), sur quels critères départager les candidats ? Cette question sera étudiée.

Matériel médical : nous avons constaté que des infirmières venaient chercher des thermomètres dans les autres services, ou tout simplement que parfois le matériel ne marchait pas. SUD SANTE SOCIAUX en a informé la pharmacie. M. BANCOURT a répondu que chaque unité devait disposer d'un thermomètre tympanique, nominatif par service. Certains agents nous ont dit avoir pourtant prévenu de dysfonctionnements. M. BANCOURT encourage les infirmières à le prévenir directement en cas de problèmes, nous restons également disponibles en cas de besoin.



Cellules de crise COVID : SUD SANTE SOCIAUX continue d'y participer. Elles ont toujours lieu tous les 15 jours, le vendredi matin. La prochaine a lieu ce vendredi 9 Octobre.

Préparation des instances : la réunion préparatoire pour établir l'ordre du jour a eu lieu le 21 Septembre. SUD SANTE SOCIAUX vous présente ses questions plus loin dans ce numéro. Les instances se tiendront le Mercredi 14 Octobre, puis les dernières de 2020 auront lieu en Décembre.

Repos quotidien : le décret n°2002-9 du 4 Janvier 2002 mentionne à l'article 6 que « les agents bénéficient d'un repos quotidien de 12 heures consécutives minimum ». Il est arrivé que des cadres de service (bonjour à vous nous savons que vous nous lisez) vous demandent d'être de matin après avoir travaillé du soir. Dans ce cas, si l'agent est en accord avec son cadre pour faire cet enchaînement soir-matin la durée de repos de 12 heures doit être respectée. Cela signifie que l'agent n'arrive pas en même temps que quelqu'un d'autre, mais qu'il arrive 12 heures après son départ de la veille.

Départ à 21h12 = arrivée à 9h12 par exemple et pas 8h.



Travail de nuit : le décret n°2002-9 du 4 Janvier 2002 mentionne à l'article 7 que « le travail de nuit comprend une période de 9 heures consécutives entre 21 heures et 7 heures ». « En cas de travail continu, la durée quotidienne de travail ne peut excéder 10 heures pour les équipes de nuit ». « Lorsque les contraintes de continuité du service public l'exigent en permanence, le chef d'établissement peut, **après avis du comité technique d'établissement**, déroger à la durée quotidienne du travail ».



A l'hôpital gériatrique Philippe DUGUE, les équipes de nuit travaillent déjà de 21 heures à 7 heures (fiche d'organisation accessible à tous sur qualnet).

Lors d'une récente réunion d'équipe, Mme PLESSIEZ aurait parlé d'une possibilité d'ajouter une heure pour se retrouver à une durée quotidienne de 11 heures, pour soulager les équipes du matin. Cela ne peut pas se faire pour une raison autre que la continuité du service, et cela ne peut pas être appliqué tant que le sujet n'a pas été abordé en instance.

Prime grand âge et absence : dans la fonction publique hospitalière, aucune disposition législative ou réglementaire ne fixe les règles de maintien ou de suspension des primes et indemnités accessoires pendant les congés pour raison de santé (notamment les congés maladie ordinaire CMO, congé longue maladie CLM et congé longue durée CLD).

Toutefois, la fiche pratique de mise en œuvre de la prime grand âge élaborée par le ministère de la santé **recommande le maintien** de la prime grand âge pendant les CMO et sa suspension pendant les CLM et CLD.



Octroi des congés annuels : Mme PLESSIEZ a appelé un agent en arrêt maladie au téléphone. Nous précisons cela pour souligner le contexte de fragilité potentielle du fait d'une situation d'arrêt. Mme PLESSIEZ a indiqué à cet agent qu'elle la plaçait d'office en CA pour 24 jours consécutifs, qu'elle avait validé cela avec M. MORENO le directeur et la médecine du travail, à coup de « ce n'est pas vous qui décidez », « je dirai au directeur que vous n'avez pas voulu accepter notre proposition » et de « c'est gentil de notre part de vous répondre si rapidement ».

Reprenons :

- Ce n'est pas « gentil » de leur part de simplement respecter les indications médicales !
- Qu'est-ce que ces allures de chantage et d'intimidation du personnel déjà fragilisé ! Ce n'est pas la première fois que nous recueillons des témoignages sur cette manière de faire de la part de Mme PLESSIEZ !
- Tout placement d'office en congé annuel contre le gré de l'intéressé est susceptible d'annulation pour excès de pouvoir (Tribunal Administratif, Paris, 22 Février 1990, Mme Chevallier, Rec., somm., p. 833.). L'autorité compétente ne tient d'aucune disposition législative ou réglementaire la compétence de mettre d'office un fonctionnaire en position de congés annuels (CAA Lyon, 20 avr. 2004, « Com. de Nanterre », n° 00LY01173).
- Ah, par contre pour utiliser le logiciel octime, il n'y a plus personne !
- Et après on s'étonne encore que le personnel quitte l'établissement ou de sa mauvaise réputation à l'extérieur. Mais comme d'habitude, c'est la faute des agents.



Sachant que de telles situations existent, **SUD SANTE SOCIAUX vous conseille de toujours demander des écrits** (mails, courrier du service RH, etc...) car en cas de litige cela constitue des preuves. De plus, **SUD SANTE SOCIAUX vous rappelle que pour tout entretien, quel qu'il soit, l'agent a le droit d'être accompagné d'un représentant du personnel**, qui sera témoin des échanges (pas d'intimidation, pas de propositions non réglementaires, réflexion commune pour essayer de trouver des solutions etc...).

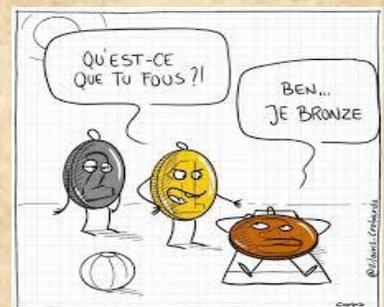


Groupes de travail : les 16 et 23 Octobre auront lieu les groupes de travail pour étudier le règlement intérieur de l'établissement à destination du personnel et le guide de gestion du temps de travail.

Projet rails : le chantier au service des Collines aura lieu du 12 au 30 Octobre comme l'a précisé Mme FAVRY.

Grippe : la campagne de vaccination antigrippale devrait débuter mi-October, jusqu'à début Décembre. **SUD SANTE SOCIAUX** vous rappelle que le vaccin est gratuit et réalisé sur place pour les agents. Il se fait toujours sur la base du volontariat : il est fortement recommandé, mais pas obligatoire. Chacun est libre de décider.

Médailles du travail : la cérémonie de remise des médailles du travail n'est à ce jour pas annulée. **SUD SANTE SOCIAUX** demandera confirmation à la prochaine cellule de crise. On peut s'attendre à des limites (pas d'invités extérieurs par exemple ou nombre limité).



Primes de service : la prime de service, versée en deux fois à cheval sur deux années, est impactée par l'absentéisme. Lors du CHSCT du 4 Mai, **SUD SANTE SOCIAUX** avait demandé à ce que les agents absents pour COVID, sans autres absences sur l'année, ne voient aucun abattement sur leur prime. Cela est d'autant plus d'actualité que la reconnaissance en maladie professionnelle ne concerne que les formes sévères (recours aux respirateurs dans la prise en charge). M. VACHERON, directeur par intérim à ce moment-là, avait donné un accord de principe. Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière (réunion CHSCT du 25/09/2020) va aussi dans ce sens. M. MORENO, nouveau directeur par intérim, n'a toujours pas répondu à notre message sur ce sujet.

Congés annuels : plusieurs d'entre vous avez encore des jours à poser avant le 31 Décembre. Il semble que les jours non pris pourraient faire l'objet d'un report cette année encore. Chaque responsable hiérarchique va voir cela avec ses agents. En cas de questions n'hésitez pas à solliciter les organisations syndicales.

Projet social : il devrait ENFIN être validé (puis appliqué) aux instances du mois de Décembre.



Rappel sortie culturelle : le service RH vous a diffusé une invitation. En effet le musée du Louvre offre la gratuité d'accès au personnel des hôpitaux et des EHPAD, avec un accompagnateur, jusqu'au 31 décembre 2020. Attention, il faut réserver. Allez-y vite avant une éventuelle fermeture des Musées.

Rappel général : Les représentants du personnel sont élus **par** le personnel et ils travaillent **pour** le personnel. Ils sont indépendants de la direction.

Avoir face à soi un représentant du personnel **ce n'est pas avoir Madame Unetelle ou Monsieur Untel face à vous, c'est avoir tout le personnel face à vous**. Ce n'est donc pas plus une personne que tous les autres employés.

Par ailleurs un syndicat ne peut pas être une personne, c'est un groupe.

Certains représentants du personnel pourraient oublier cela, tout comme certains membres de l'encadrement, en confondant une personne identifiée avec son rôle de représentant du personnel. D'où ce rappel qui est une généralité.



Notion de chef ? Secrets ?
Une personne au-dessus du groupe ?



Une équipe qui travaille ensemble,
tout le monde au même niveau.

SUD SANTE SOCIAUX informe les agents des questions qu'elle a transmis à la Direction pour le CTE du 14 Octobre :

- Protocole pour prévenir de la prise des heures de décharge pour activité syndicale.
- Quelles suites à la réunion GHT au sujet du prestataire ADECCO pour l'intérim ?
- A quand la reprise du projet social ?
- Missions de l'encadrement (élaboration, mise à jour des plannings et tenue dans octime) : ce n'est toujours pas gagné !
- Compte-tenu de la situation actuelle (absentéisme, épuisement, etc...), l'établissement serait-il en mesure de gérer une reprise de la crise sanitaire ?
- Gestion de la crise notamment accès aux visiteurs.
- Mise à jour des trombinoscopes (reconnaissance du personnel) et durée d'archivage de l'image d'une personne.
- Date des prochaines instances si maintien des veillées.

Certaines questions ont déjà des réponses, **comme d'habitude**, nous vous ferons un retour après les instances.

SUD SANTE SOCIAUX informe les agents des questions qu'elle a transmis à la Direction pour le CHSCT du 14 Octobre :

- Situation sur le recrutement pour les postes vacants (soignants, infirmières, médecin, assistance sociale...) : les postes non pourvus sont compensés par d'autres agents et cela se rajoute à leur travail quotidien.
- Remplacement de l'ergothérapeute sur son congé : même principe que la question précédente. 1,2 ETP d'ergo dans le bilan social, mais une publication d'une offre d'emploi volontairement à temps partiel.
- Sécurité des résidents dans le service du Jardin (horaires du planning).
- Conditions de travail : relations avec l'encadrement (absence, indisponibilités, façon de répondre) et plannings services des Iles et du Jardin.
- Formation octime pour l'encadrement.



JE RAPPELLE QU'IL N'Y A PAS DE PROBLEMES D'EFFECTIFS ! LES EFFECTIFS SONT POURVUS ! C'EST UN PROBLEME D'ABSENTEISME !



- Remarque sur la santé en général dans l'établissement.
- Remarque sur l'usure des ralentisseurs extérieurs pour descendre au parking n°5.

Si vous avez d'autres questions ou remarques d'ici le 14 Octobre, vous pouvez encore nous les faire remonter.

COVID : les deux résidents qui ont été testés pour suspicion sont négatifs. Pas de nouvelles suspicion ni de cas à ce jour.

Attention octime : ça y est les premiers delta à 4 chiffres sont arrivés ! Par ailleurs certains d'entre vous ont reçu une lettre du service RH pour absence irrégulière sur des jours de travail. On ne peut pas toujours faire confiance ni au pointage, ni à octime, ni aux responsables qui utilisent le logiciel. Il faut vérifier tous les mois que vos heures supplémentaires sont bien rentrées, qu'on ne vous pose pas plus de CA que vous n'avez, etc...En cas d'arrêt de contrat, de départ à la retraite ou d'arrêt maladie, vous êtes plusieurs à vous plaindre que les papiers ne seraient pas envoyés par le service RH.

Point général : les problèmes dans l'établissement sont connus, mais pour diverses raisons on laisse faire et la situation continue de pourrir : problèmes de planning, départs de plus en plus nombreux, consignes contradictoires, perte du sens des pratiques, etc...On arrive en phase aiguë, tout le monde est à bout. Les agents sont démotivés, ne se sentent pas soutenus et certains cherchent encore ailleurs.

Quelques exemples du « grand n'importe quoi » à l'hôpital gériatrique de Chevreuse :

- Familles encore ce mardi qui viennent sans rendez-vous.
- Alors que pendant la période COVID les situations de fin de vie ont toujours fait exception, ce week-end une famille a été refusée pour rester avec son proche mourant. Par contre, on organise le week-end prochain un rassemblement familial dans nos murs....
- Des réunions sont proposées aux familles (2 sessions), mais le nombre de convives sera limité. Donc, on fait des réunions pour les familles, mais on en refusera question de quota. Mais ce sont des réunions pour les informer et répondre à leurs questions...
- Mme PLESSIEZ annonce en staff qu'il n'est pas éthique selon elle de laisser le survivant d'un couple dans la même chambre double. Toutefois, proposer à cette personne une chambre individuelle en dégageant un autre résident pour une chambre doubles ne choque personne ?
- Hypocrisie du monde de l'institution en général où on fait des beaux projets et des belles chartes des droits des patients, mais où sur le terrain ils sont considérés volontairement ou involontairement comme des objets (environnement contraignant, non à tout, systématiquement renvoyés dans leur service hors période COVID malgré la liberté d'aller et venir, infantilisation, privation du droit d'être d'humeur négative, quand ils ont des troubles cognitifs on décide sans même plus les solliciter etc....).

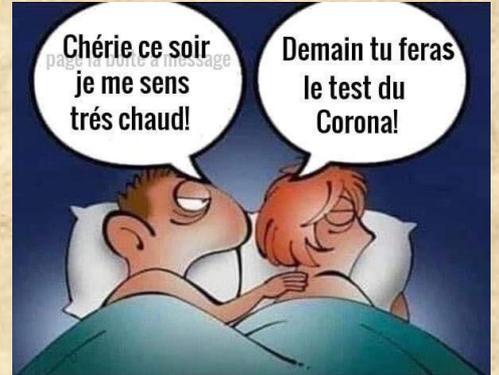


LE COIN DETENTE (SPECIALE COVID)

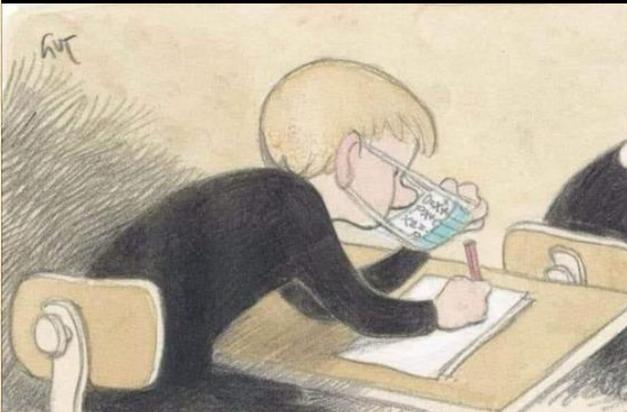
Pour rire un peu et relativiser parce qu'on en a tous besoin...



Mon test Covid c'est de manger du chocolat toutes les heures pour vérifier si je n'ai pas perdu le goût.



Premier examen 2020



Ma grand-mère vient de faire le test de dépistage du covid 19 que le gouvernement a acheté en chine



Les résultats sont arrivés : elle est enceinte !!

Personnellement ça ne me dérange pas les masques obligatoires dans les lieux publics FERMÉS. j'y vais seulement quand c'est OUVERT.

Si le savon tue le Virus 😊😊
Pourquoi ne pas faire une soirée mousse...Mais Mondiale 🌍😍😍😍😍

LES SPECIALISTES EN MEDECINE RAPPELLENT AUX EXPERTS EN GOUVERNEMENT QUE...



« Passer commande de masques deux mois après le début de l'épidémie, c'est comme enfiler un préservatif le jour de l'accouchement. »

...

Après la langue des signes, voici la langue des sourcils :



Perplexe En colère Triste Dégoûté



Arrogant Surpris Effrayé Souriant



INFO:
À la prochaine épidémie de Gastro-entérite, le port de la couche sera obligatoire dans tous les lieux publics clos.



Pour rire un peu et relativiser parce qu'il y a des choses plus graves dans la vie...



Petites blagues

Dans un asile, un nouveau pensionnaire arrive. Tandis que deux infirmiers essayent de le ceinturer, il hurle :

– Mais lâchez-moi ! Je suis l'envoyé de Dieu !

Un autre fou qui passe à côté lance :

– Ne le lâchez surtout pas, je n'ai envoyé personne.

A 21 heures, le téléphone sonne au domicile d'un médecin qui décroche. Un collègue lui dit :

- On a besoin d'un quatrième pour un poker !

- J'arrive dans 10 minutes.

- C'est grave ? demande sa femme.

- C'est très grave, il y a déjà trois médecins sur place !

Deux fous discutent dans un hôpital psychiatrique :

- Qu'est-ce que tu fais ?

- J'écris une lettre.

- A qui ?

- A moi.

- Et qu'est-ce que tu racontes ?

- Je ne sais pas. Je ne l'ai pas encore reçue.

Philosophie

«Pose ta question, tu seras idiot une seconde. Ne la pose pas, tu seras idiot toute ta vie.»

Albert Einstein

Rien n'est petit dans la vie..
Tout a son importance..
Un mot peut sauver..
Un sourire peut donner l'espoir..
Un rêve donne l'envie de continuer...

**FROLER LA MORT N'EST RIEN...
PASSER À CÔTÉ DE LA VIE EST BEAUCOUP PLUS GRAVE !**

Pourquoi fermons nous les yeux quand nous prions? Quand nous pleurons? Quand nous rêvons? Ou quand nous nous embrassons? Parce que nous savons que les plus belles choses de la vie ne se voient pas, mais se ressentent avec le coeur.



Je suis
"psychologiquement
saturé"
C'est comme
en avoir
"plein le Q"
mais c'est plus classe

"Parfois"
JE ME PARLE
À MOI-MÊME
Et puis, on rit
TOUS LES DEUX.

APPRENEZ À
SUIVRE VOTRE
INSTINCT.
IL SAIT CE QUE VOTRE
TÊTE N'A PAS ENCORE
COMPRIS.

"Un sourire coûte
moins cher que
l'électricité mais
donne autant
de lumière" 
(Abbé Pierre)



♥ C'est marrant
quand je dis à
quelqu'un que j'ai
rêvé de lui, il
pense tout de
suite au sexe,
jamais au meurtre.



Mon patron est venu au boulot avec sa nouvelle Porsche. Je n'ai pu m'empêcher de lâcher un "Wow quelle voiture!" Il m'a répondu: "Si tu travailles très fort, sans compter tes heures, en ayant toujours l'excellence en ligne de mire, je pourrai m'en offrir une autre l'année prochaine.

JE SERAI COMME JE SUIS
JUSQU'À MA MORT



CEUX À QUI ÇA NE PLAÎT PAS,
N'ONT QU'À MOURIR D'ABORD

**Contrairement au cerveau,
l'estomac fait toujours signe,
quand il est vide.**

NE PERDS JAMAIS ESPOIR.
LORSQUE LE SOLEIL SE COUCHE,
LES ÉTOILES APPARAISSENT

**DÉDICACE
À TOUTES LES PERSONNES
QUI NE PEUVENT PAS
ME BLÂMER.
MON INDIFFÉRENCE VOUS
FAIT DE GROS BISOUS**

Quand je viens de me garer sur le parking de mon boulot et que j'essaye de me motiver à y aller..



CONTACTS

N'hésitez pas à contacter les représentants du personnel SUD Santé Sociaux en cas de besoin.

Le local syndical se trouve au deuxième étage, côté SSIAD (côté opposé aux vestiaires).

Vous pouvez aussi nous laisser un mot dans la boîte aux lettres dans le couloir des vestiaires.

Si vous souhaitez adhérer, sachez qu'il n'y a que 4 prélèvements dans l'année, les cotisations sont trimestrielles.

Nous rejoindre ou adhérer :

Section SUD Santé Sociaux
1 rue Jean Mermoz
78 460 Chevreuse

☎ H.G. P. Dugue : 01 30 07 31 04

☎ Département : 06 49 65 61 58

@ : hgsud@nerim.net



www.sudsantesociaux.org



SUD Santé Sociaux 78